

Bilan de la qualité de l'air 2016

HAUTS-DE-FRANCE



© Atmo Hauts-de-France

L'ÉDITO

Le soutien apporté par les 189 adhérents d'Atmo Hauts-de-France à la surveillance de l'air contribue à adapter et à développer le dispositif de mesures et d'évaluation des polluants, à aider le développement des projets sur le territoire et à proposer des informations en direct comme en témoigne ce rapport d'activité 2016.

Cette édition du bilan territorial d'Atmo, le premier à l'échelle des Hauts-de-France, est une synthèse du rapport d'activité de l'Observatoire de l'Air et du bilan 2016 de la qualité de l'air sur la région.

L'étroite collaboration avec les quatre collègues a également aidé, cette année, à définir un nouveau Programme de Surveillance de la Qualité de l'Air 2017-2021 des Hauts-de-France. Ce programme constitue la colonne vertébrale du nouvel Observatoire régional de l'Air, Atmo Hauts-de-France, résultat de la fusion d'atmo Nord – Pas-de-Calais et Atmo Picardie. Il décline les prochaines orientations en 5 axes (observer, accompagner, communiquer,

innover, gérer) répondant aux enjeux, aux besoins et aux attentes de notre grand territoire.

Ce programme qui se veut nécessairement ambitieux et concret ne pourra être réalisé qu'avec l'appui, l'investissement et la participation active de tous les partenaires et des acteurs du territoire. C'est pourquoi il n'est pas une finalité. Sa mise en œuvre et son succès reposeront sur notre capacité à fédérer autour des actions proposées, à poursuivre et à créer des partenariats et à innover tout en préservant nos fondamentaux que sont la scientificité, l'impartialité et l'écoute.

Vous l'aurez compris, ces actions se concrétiseront ensemble, dans une démarche participative de co-construction portée sur le territoire : élaborer l'évaluation de la qualité de l'air à l'échelle des Hauts-de-France prenant en compte les diversités locales et coller ainsi au plus près des préoccupations.

Nous sommes prêts pour relever ces nouveaux défis.



Jacques PATRIS
Président d'Atmo Hauts-de-France

“ Élaborer l'évaluation de la qualité de l'air à l'échelle des Hauts-de-France en prenant en compte les diversités locales. ”

QUELS SONT LES EFFETS DE LA QUALITÉ DE L'AIR ?



Sur notre santé

La qualité de l'air est la première préoccupation environnementale des Français avec le changement climatique (Baromètre annuel du Ministère de l'Environnement paru en février 2017). Ses conséquences en terme de santé publique en France sont importantes, comme le confirme la dernière étude publiée par Santé Publique France en juin 2016.

Les chiffres de l'étude parlent d'eux-mêmes : la pollution de l'air correspond à une perte d'espérance de vie pouvant dépasser 2 ans dans les villes les plus exposées, plus précisément entre 11 et 16 mois dans les Hauts-de-France selon le type de commune (rurale, moyenne ou grande). De plus, l'étude estime que 48 000 décès par an sont attribuables à la pollution en France, dont 6 500 en Hauts-de-France.

La pollution de l'air présente un impact sanitaire important puisqu'elle agit sur les systèmes respiratoires et cardiovasculaires et est à l'origine de troubles de la reproduction et du développement de l'enfant, de maladies endocriniennes et neurologiques. Une amélioration de la qualité de l'air induirait non seulement une baisse de la mortalité, mais également une hausse de la qualité de vie et de la santé.

Outre son impact sanitaire, la pollution de l'air présente également un coût économique et financier non négligeable. En 2015, la Commission d'enquête sénatoriale a publié un rapport « Pollution de l'air : le coût de l'inaction », qui évalue à plus de 100 milliards d'euros le coût annuel de la pollution atmosphérique (extérieure et intérieure) sur la santé, les bâtiments, les écosystèmes et l'agriculture.

Le saviez-vous ?

Nous respirons
15 000
litres d'air par jour.

Source : Atmo France



L'ÉTUDE EN CHIFFRES



Retrouvez la synthèse sur les Hauts-de-France de l'étude de Santé Publique France « Evaluation Quantitative des Impacts Sanitaires » (EQIS) sur www.atmo-hdf.fr

66

Deux Plans de Protection de l'Atmosphère (PPA) en Hauts-de-France

Pour améliorer la qualité de l'air, diminuer les émissions de polluants atmosphériques et se conformer aux exigences européennes, deux plans de protection de l'atmosphère ont été signés dans les Hauts-de-France.

Le PPA interdépartemental, signé en mars 2014 par les Préfets du Nord et du Pas-de-Calais, engage ainsi 26 actions sur ces territoires. Les objectifs pour 2020 sont de diminuer de 31 % des émissions en particules PM10 et de 33 % celles en oxydes d'azote, par rapport à 2010.

Le PPA de la région de Creil signé en décembre 2015 par le Préfet de l'Oise engage quant à lui 8 actions. Afin d'atteindre les objectifs fixés en terme d'émissions et d'exposition de la population pour 2020, les objectifs du plan particules ont été repris au niveau local.



Cap Gris Nez
© Atmo Hauts-de-France Jacky Deleurence

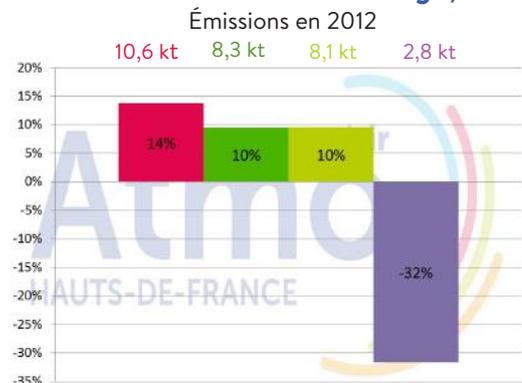


D'OÙ VIENNENT LES POLLUANTS SUR VOTRE TERRITOIRE ?

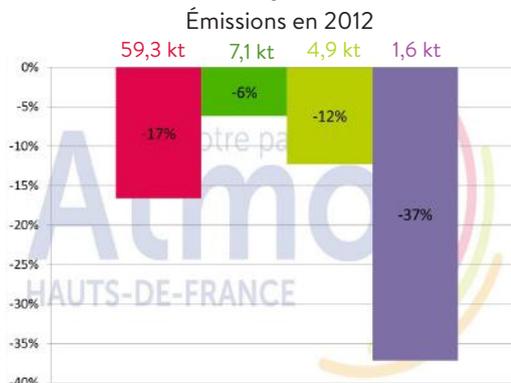


Variation de 2008 à 2012

Résidentiel-tertiaire (chauffage, etc.)

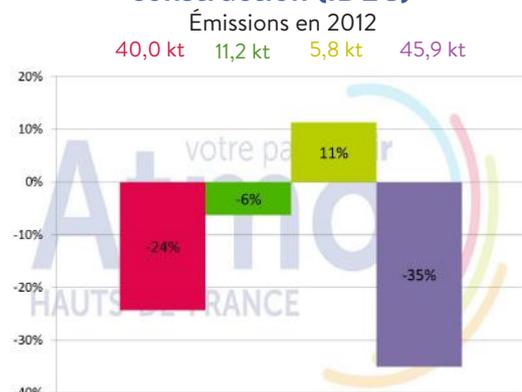


Transports

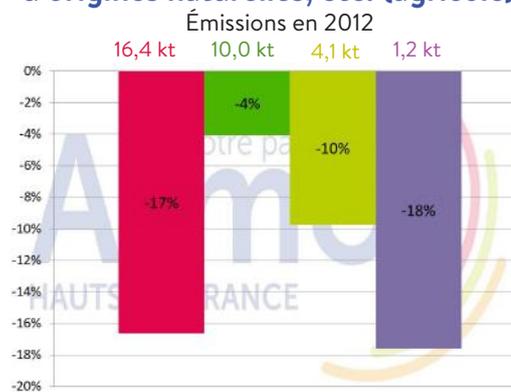


- Oxydes d'azote (NO_x)
- Particules PM10 (diamètre < 10 micromètres)
- Particules PM2.5 (diamètre < 2,5 micromètres)
- Dioxyde de soufre (SO₂)

Industries, déchets, énergie et construction (IDEC)



Agriculture et autres sources d'origines naturelles, etc. (agricole)



Source : Atmo Inventaire_HDF_A2008_A2010_A2012_M2012_V4

Retrouvez les données détaillées de l'inventaire sur le site www.atmo-hdf.fr

Sur la région, les émissions régionales du secteur agricole et des transports sont en baisse pour tous les polluants. Pour l'agriculture, il s'agit d'une baisse d'activité et des consommations énergétiques, alors que pour les transports, l'amélioration des performances du parc roulant routier compense l'augmentation des consommations énergétiques. **Les émissions de l'IDEC sont en baisse en raison de la baisse d'activité et des consommations énergétiques, à l'exception des PM2.5.** Pour ces dernières, la hausse est due à un affinement des données fournies par les industriels au fil des années. **Les émissions du résidentiel-tertiaire sont en hausse sauf pour le SO₂,** dont la baisse est similaire à celle des autres secteurs. Cette baisse des émissions de SO₂ est liée au changement de législation sur la teneur en soufre du fioul et sur l'évolution du mix énergétique.



Origines des gaz à effet de serre (GES) directement émis



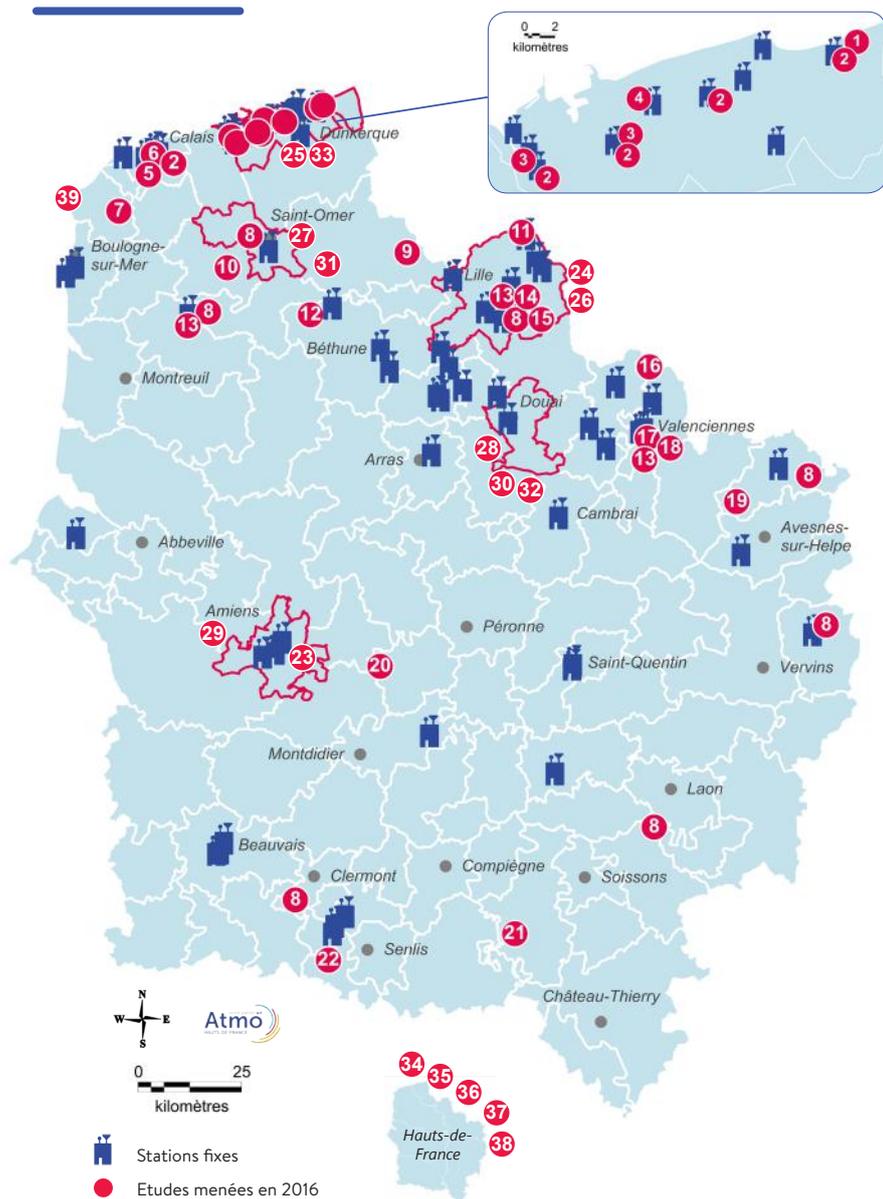
En 2012, les émissions régionales de GES sont de 88 méga tonnes, et sont principalement issues de l'IDEC (65 %). Elles sont en baisse depuis 2008 (-7 %), grâce aux réductions dans l'IDEC et l'agriculture, qui compensent largement l'augmentation dans les transports et le résidentiel-tertiaire.

- Transports
- Résidentiel - Tertiaire (chauffage, etc.)
- Industrie, déchets, énergie, construction (IDEC)
- Agriculture et autres (agricole)

Source : Atmo Inventaire_HDF_A2008_A2010_A2012_M2012_V4

* Le calcul des émissions de GES en équivalent CO₂ (eq CO₂) prend en compte 6 polluants : dioxyde de carbone (CO₂) dont les CO₂ Scope 2, méthane (CH₄), protoxyde d'azote (N₂O), hydrofluorocarbure (HFC), perfluorocarbure (PFC) et hexafluorure de soufre (SF₆). Les émissions sont exprimées en tonnes équivalent CO₂ (eq CO₂) à l'aide des Pouvoirs de Réchauffement Globaux (PRG) moyens 2012 (CITEPA, Centre Interprofessionnel Technique d'Études de la Pollution Atmosphérique).

QUELLE SURVEILLANCE SUR MON TERRITOIRE ?



Études 2016 sur les Hauts-de-France

- 1 11 18 Validation de la conformité de stations fixes
- 2 Évaluation des teneurs en tritium autour du CNPE de Gravelines (partenariat IRSN)
- 3 4 10 20 Suivi en proximité industrielle
- 5 Suivi en proximité portuaire
- 6 Contrôle d'équivalence des différentes mesures pour les particules
- 7 39 Suivi de la qualité de l'air au sein des carrières et modélisation de la pollution
- 8 Suivi de l'ammoniac
- 9 12 17 Suivi réglementaire sur des agglomérations de 10 000 à 50 000 habitants
- 13 Surveillance des perturbateurs endocriniens
- 14 Collaboration avec le Labex CaPPA
- 15 Surveillance des pesticides
- 16 Amélioration des connaissances sur la pollution frontalière
- 23 Surveillance des pollens
- 24 Projet AACT-AIR MEET-PAMPA
- 25 26 27 Modélisation urbaine de la qualité de l'air (mise à jour Dunkerque et Lille / nouveaux St-Omer, Amiens et Douai + étude ISARD modèle PM2.5 sur Douai)
- 28 29 30
- 31 32 Réalisation de cartes stratégiques de l'air sur St-Omer et Douai
- 33 Réflexion pour la création d'indicateurs industriels sur la CUD
- 34 Inventaire des émissions 2012
- 35 36 37 38 Amélioration des connaissances

QUELLE QUALITÉ DE L'AIR EN 2016 ?

Vue par les épisodes de pollution en Hauts-de-France

Plus d'épisodes de pollution en 2016

15 épisodes de pollution ont été recensés, pour une durée totale de 34 jours (33 jours en 2015). Parmi ces épisodes, 11 répartis sur 28 journées concernent uniquement les particules PM10. L'ozone est responsable d'un épisode d'une journée en juin, ainsi que d'un épisode de 3 jours en août au cours duquel les concentrations en particules ont également franchi le seuil d'information et de recommandation durant les deux premiers jours.

Deux épisodes de pollution au dioxyde de soufre ont également été relevés en mars et octobre, sur l'agglomération dunkerquoise uniquement.

Aucun épisode de pollution associé au dioxyde d'azote n'a été enregistré en région Hauts-de-France au cours de l'année 2016.

Des épisodes répartis tout au long de l'année

Le 4^e trimestre recense le nombre de jours d'épisodes le plus important avec 17 jours et l'épisode le plus long, du 5 au 9 décembre. Il est à noter que les 7 journées d'alerte (alerte et alerte sur persistance) recensées en 2016, qu'ont connues les Hauts-de-France, se sont principalement déroulées durant ce dernier trimestre (6 journées).

Des conditions météorologiques défavorables

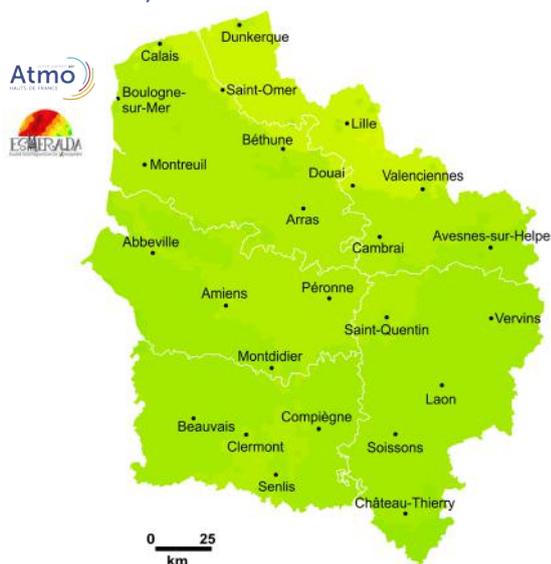
Les conditions météorologiques rencontrées tout au long du mois de décembre (faible pluviométrie, ensoleillement généreux et températures minimales inférieures aux normales) ont engendré 12 jours d'épisodes, dont 6 jours d'alerte (alerte et alerte sur persistance) qui ont concerné le département de l'Oise.

QUELLE QUALITÉ DE L'AIR EN 2016 ?

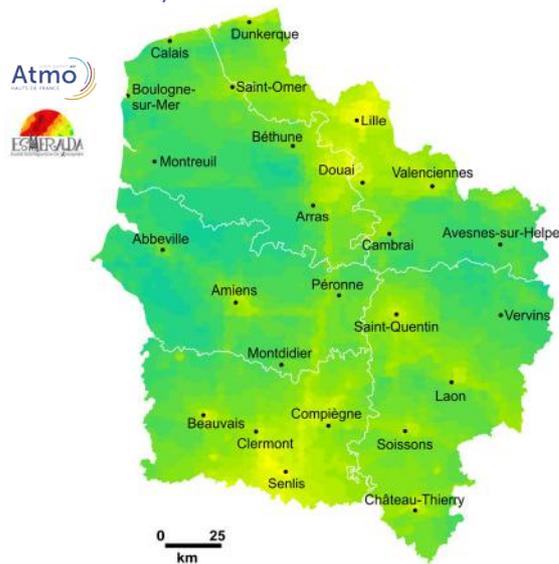
Vue par la pollution modélisée sur la région

Pour l'année 2016, les cartes ci-dessous, en mailles kilométriques, sont issues du modèle inter-régional Esmeralda, ajustées avec les concentrations mesurées par les stations fixes.

Concentrations en particules PM10
Moyennes annuelles de fond*



Concentrations en dioxyde d'azote (NO₂)
Moyennes annuelles de fond*



La répartition des concentrations en particules PM10 est homogène sur les cinq départements de la région, avec cependant des niveaux légèrement plus élevés sur le département du Nord : les 20 µg/m³ sont atteints du littoral jusqu'à Valenciennes, alors qu'ailleurs en région les moyennes annuelles avoisinent plutôt les 17 à 18 µg/m³.

L'influence du trafic automobile sur les concentrations de fond est marquée pour le dioxyde d'azote (NO₂), avec des concentrations maximales atteignant 23 à 24 µg/m³ en moyenne annuelle dans la région lilloise et dans le sud

* de fond : conditions urbaines, périurbaines ou rurales (par opposition aux conditions de proximité automobile ou industrielle par exemple).

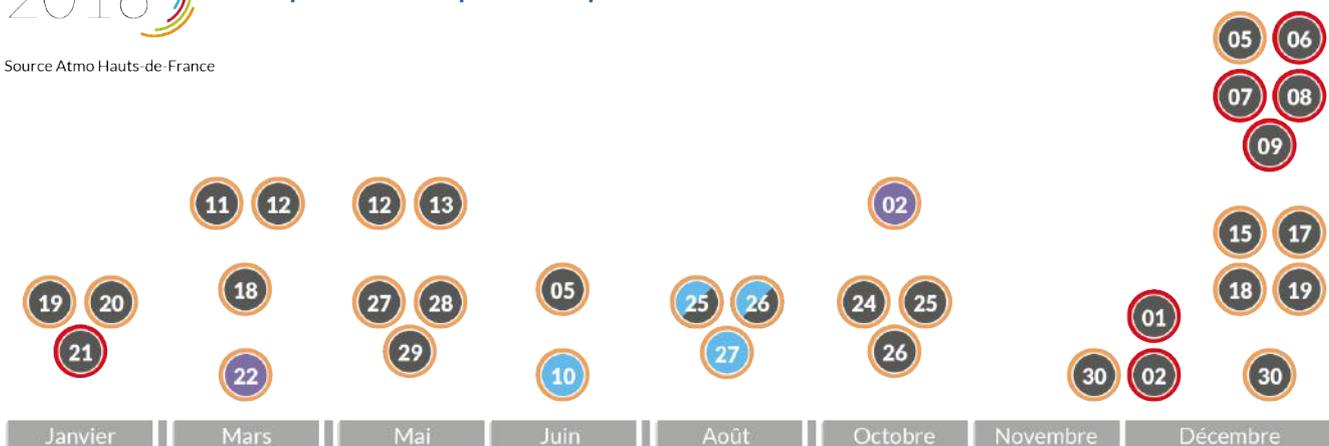
de l'Oise, près de Senlis, zone influencée par la région parisienne. Les principaux axes autoroutiers traversant la région à savoir l'A1 de Lille à Senlis, l'A16 entre Abbeville et Beauvais en passant par Amiens, l'A26 entre Saint-Quentin et Laon et l'A29 entre Amiens et Saint-Quentin ressortent de façon distincte sans pour autant atteindre des niveaux élevés.

Ces concentrations de fond en dioxyde d'azote et en particules PM10 restent inférieures aux valeurs limites en moyenne annuelle (40 µg/m³ pour les deux polluants).

2016

Répartition des épisodes de pollution en Hauts-de-France

Source Atmo Hauts-de-France



légende :

Polluants concernés

- Ozone (O₃)
- Particules en suspension < 10 µm (PM10)
- Dioxyde de soufre (SO₂)
- Ozone et particules en suspension < 10 µm

Niveau déclenché

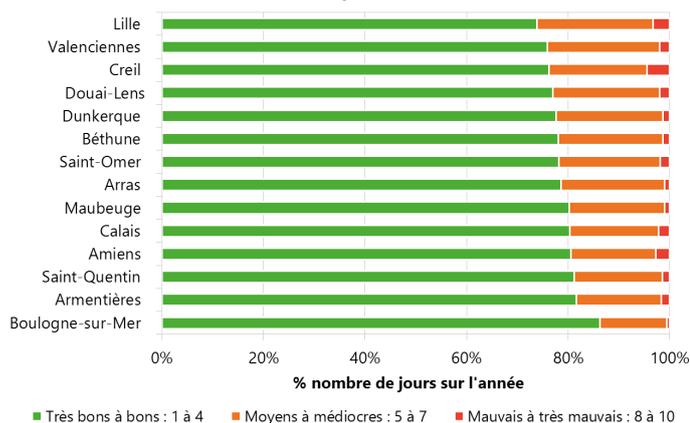
- Information et recommandation
- Alerte

QUELLE QUALITÉ DE L'AIR EN 2016 ?

Vue par l'indice de l'air

Les agglomérations des Hauts-de-France ont enregistré un indice Atmo majoritairement bon voire très bon 74 à 86 % de l'année. L'indice a été mauvais à très mauvais entre 1 % et 4 % de l'année. L'agglomération qui comptabilise le moins de journées de ces indices est celle de Boulogne-sur-Mer. A l'inverse celle qui en comptabilise le plus est celle de Creil. Les particules en suspension ont été responsables de quasiment l'ensemble de ces indices élevés en 2016, hormis pour quelques journées attribuées à l'ozone dans certaines agglomérations.

Indices Atmo de la qualité de l'air en 2016



À noter : L'indice Atmo d'une agglomération (au sens Insee) est calculé à partir des mesures des stations urbaines et périurbaines (pollution de fond) des 4 polluants suivants : ozone, dioxyde de soufre, particules PM10 et dioxyde d'azote. Le sous-indice le plus élevé, attribué à chacun de ces polluants, détermine la valeur globale de l'indice de la qualité de l'air, sur une échelle de 1 à 10. L'indisponibilité de quelques mesures peut entraîner un manque d'indices sur certaines agglomérations et des pourcentages peu comparables.

Son évolution depuis 2008

Evolution des concentrations de polluants en % par rapport à 2008



Polluants réglementés en moyennes annuelles, mesurés en conditions urbaines, périurbaines et rurales

Précautions de lecture :

L'évolution importante en pourcentage ne traduit pas forcément l'évolution importante des concentrations. Les moyennes sont calculées à partir d'un nombre de stations pouvant évoluer d'une année sur l'autre. Les écarts observés peuvent être dus également aux variations interannuelles des conditions météorologiques.

Vue par la réglementation

Polluants	Respect des valeurs réglementaires annuelles sur la région	Episodes de pollution
Dioxyde d'azote	●	NON
Particules PM10	●	OUI
Particules PM2.5	● OQ	nc
Ozone	● OLT	OUI
Dioxyde de soufre	●	OUI
Monoxyde de carbone	●	nc
Benzène	●	nc
Benzo(a)pyrène	●	nc
Métaux lourds	● VC nickel	nc

● valeurs réglementaires respectées ● valeurs réglementaires non respectées
VC : valeurs cibles
OQ : objectifs de qualité OLT : objectifs à long terme
nc : polluant non concerné par la procédure d'information et d'alerte du public

En 2016, les valeurs réglementaires annuelles sont respectées par toutes les stations de mesures de la région Hauts-de-France, sauf les objectifs à long terme pour la protection de la santé humaine et de la végétation pour l'ozone, l'objectif de qualité pour les particules fines PM2.5 ainsi que la valeur cible pour le nickel sur un point de mesures de proximité industrielle. Des épisodes de pollution ont néanmoins été ponctuellement recensés, en région Hauts-de-France, pour les particules PM10 et pour l'ozone, ainsi que pour le dioxyde de soufre, localisé en proximité industrielle sur Dunkerque.

Retrouvez les résultats de la qualité de l'air 2016 détaillés sur www.atmo-hdf.fr et dans le bilan régional 2016 complet.

En 2016, les concentrations mesurées par les stations de fond, sur la région Hauts-de-France, sont toutes inférieures à celles de l'année 2008.

Pour l'ozone, les teneurs restent stables entre 2008 et 2016. Après une légère hausse observée entre 2013 et 2015, la concentration a baissé en 2016. La variation par rapport à 2008 est d'environ 1 µg/m³ soit une baisse de 1%.

Pour les particules PM2.5, les concentrations étaient plus élevées de 2009 à 2011 par rapport à 2008 (+ 24 % en 2011) puis ont diminué pour atteindre leur niveau le plus bas en 2016 (baisse d'environ 3 µg/m³ ce qui correspond à une baisse de 21 %).

Les teneurs en benzo(a)pyrène ont fortement chuté entre 2008 et 2012 (60 %) avec des valeurs faibles (de 0,5 à 0,1 ng/m³). Le niveau de 2016 est légèrement plus élevé que celui de 2015.

Les deux autres polluants ont tendance à diminuer progressivement. Pour le dioxyde d'azote, la baisse est de 25 % soit environ 6 µg/m³ de moins. 2016 est l'année où la baisse des concentrations en particules PM10 est la plus forte par rapport à 2008 (diminution de 30 % soit environ 8 µg/m³).

Retrouvez le détail pour chaque polluant sur www.atmo-hdf.fr et dans le bilan annuel 2016 complet.

PERSPECTIVES

Sur les Hauts-de-France, la qualité de l'air a été globalement bonne en 2016, à l'exception de quelques épisodes de pollution et des valeurs réglementaires non respectées pour l'ozone et pour les particules PM2.5. À ces constats s'ajoute également un dépassement local de la valeur cible en nickel.

Cette année 2017, Atmo Hauts-de-France, le nouvel Observatoire de l'Air, poursuit ses missions de surveillance et d'évaluation de la qualité de l'air à l'échelle de la nouvelle région.

Fort de l'union des deux précédentes associations, il commence à déployer sa stratégie, définie avec ses adhérents dans le programme 2017-2021. Il s'agit dans un premier temps d'harmoniser la surveillance de l'air sur les territoires, d'optimiser son dispositif de mesures et d'alerte et de développer les cartes de pollution modélisées.



Etang d'Isle
© Saint-Quentin

Plusieurs nouveaux modèles urbains sont d'ailleurs en construction cette année à Amiens, Arras, Creil et Béthune.

Bien sûr, la qualité de nos données sera maintenue mais aussi la qualité de l'information des publics et de l'accompagnement des partenaires. En ce sens, Atmo apportera son appui pour plusieurs plans climat territoriaux, au Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) et à l'élaboration d'un plan de gestion des incidents industriels.

Il poursuivra la dynamique locale avec, par exemple, la montée en puissance de la concertation lors des réunions des comités territoriaux. L'attention sera portée également à la diffusion de nos données et au développement de nouveaux supports d'information pour permettre des relais d'information plus faciles.

De nouvelles techniques seront testées pour permettre au citoyen d'être acteur de la surveillance de l'air, par exemple à l'aide de micro capteurs. Nos activités continueront à s'intégrer dans un système de management de la qualité, basé sur deux référentiels qui tendront à s'étendre à l'échelle de la région d'ici 2021 : notre certification ISO 9001, (actuellement pour le site de Lille) et notre accréditation COFRAC / ISO 17025 (qui concerne le site de Boves).

2017 sera donc une année constructive pour répondre avec nos partenaires aux enjeux et aux besoins des territoires !

ATMO HAUTS-DE-FRANCE

Notre organisation

L'Observatoire de l'Air, agréé par le Ministère en charge de l'Environnement, est constitué des acteurs régionaux et locaux (les collectivités, les services de l'État, les acteurs économiques, les associations) mobilisés sur les enjeux de la qualité de l'Air, en lien avec la Santé, le Climat et l'Énergie. Ils ont défini ensemble le Programme Régional de Surveillance de la Qualité de l'Air (PRSQLA) des Hauts-de-France pour la période 2017-2021.



Nos missions

S'appuyant sur ce programme, l'Observatoire de l'Air surveille les polluants atmosphériques, informe, alerte, sensibilise et met à la disposition de ses adhérents des outils d'aide à la décision pour les accompagner dans la mise en œuvre de leurs projets.

CHIFFRES CLES ATMO HDF

- 40 années d'expertise
- 1^{er} janvier 2017 fusion d'Atmo Picardie et d'atmo Nord - Pas-de-Calais
- 62 sites de mesures
- 189 adhérents
- 50 salariés
- 170 mesures de l'air produites / heure
- 140 cartes de prévisions / jour
- + de 30 polluants et familles de polluants surveillés dont 12 réglementaires
- l'un des 19 organismes régionaux membres de la Fédération Atmo France



EN 2016, QUELLE QUALITÉ DE L'AIR SUR LES HAUTS-DE-FRANCE ?

L'essentiel à retenir pour 2016

- 😊 • **74 à 86 %** d'indices de l'air bons à très bons
- **5 polluants** en baisse depuis 2008 (ozone, dioxyde d'azote, benzo(a)pyrène, particules PM2.5 et PM10)
- **respect** de la valeur réglementaire annuelle en particules PM10
- **500 demandes d'informations** traitées sur le territoire
- **39 études** sur le territoire
- ☹️ • **15 épisodes** de pollution
- **non respect** des valeurs réglementaires annuelles pour l'ozone, les particules PM2.5, et localement pour le nickel

Chiffres clés

34 jours d'épisodes de pollution en 2016 en HdF

30 jours d'épisodes de pollution en particules PM10 en 2016 en HdF

7 jours d'alerte en particules PM10 en 2016 en HdF

6,1 kg de particules PM10 émises par habitant des Hauts-de-France en 2012 (4,3 kg/hab en France)

Vos rendez-vous « Qualité de l'air » 2017

- Semaine Européenne du Développement Durable (SEDD) - **30 mai au 5 juin 2017**
- Journée Nationale de la Qualité de l'air (JNQA) - 3^e édition le **20 septembre 2017**
- Journée d'Échanges sur l'Air (JEA) en Hauts-de-France - **fin 2017**



Cathédrale d'Amiens
© F. Leonardi - OT Amiens Métropole

RETROUVEZ-NOUS SUR :



www.atmo-hdf.fr

POUR S'INFORMER :



SMS/email



Newsletter



Panneaux urbains



Widgets

Sites partenaires

CONTACT

Atmo Hauts-de-France
55 place Rihour - 59044 Lille Cedex
Tel. : 03 59 08 37 30
contact@atmo-hdf.fr
www.atmo-hdf.fr

Atmo vos parten'air
HAUTS-DE-FRANCE